

Allocution Lana TETUANUI
Sénatrice
ONU – 8 octobre 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres de la 4^{ème} commission, excellences,

Sénatrice de Polynésie française et élue des Iles-sous-le-Vent, je suis à nouveau présente aux côtés de monsieur Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française, pour défendre les intérêts de notre population à l'ONU.

Sans revenir sur ma déclaration faite à cette même tribune l'an dernier sur le sujet sensible du Nucléaire, ***je rappellerai simplement que le fait Nucléaire fait partie de notre Histoire et qu'il convient pour avancer de dépasser cette Histoire, en l'assumant et en veillant à ce que l'Etat français aille jusqu'au bout de sa reconnaissance de responsabilité.***

Et à ce titre, nous avons fortement avancé dans ce cheminement puisque L'Etat français a reconnu officiellement et juridiquement les conséquences de essais nucléaires dans notre nouvelle loi statutaire organique ***promulguée le 5 juillet 2019. Ainsi, il est clairement stipulé en son article 1^{er} de nouvelles dispositions confirmant la reconnaissance de la Nation.***

Ces nouvelles écritures ne valent pas grand chose pour nos opposants indépendantistes, fidèles à leur idéologie, ***mais pour nous autonomistes c'est un grand pas de reconnaissance de la France et de garantie pour un développement durable, économique et social de notre Territoire.***

Sur le sujet des indemnisations de nos malades du Nucléaire, je me suis grandement investie à l'échelon national par l'adoption de la modification de la Loi MORIN du 5 janvier 2010, loi qui ne donnait pas satisfaction.

Ainsi, le dispositif initial de la loi MORIN ***a été progressivement revu :***

- avec la suppression de la clause de « risque négligeable »,
- par la reconnaissance d'un seuil d'efficacité radioactive de 1 millisievert,
- par la réouverture du délai de contestation des décisions prises avant la loi EROM y compris pour les ayants droit de personnes décédées,
- par la prorogation des délais en matière de dépôt de dossiers de demande d'indemnisation,
- par l'inscription et la prise en compte de deux nouveaux cancers à la liste des maladies radio-induites,
- par l'organisation de missions experts en Polynésie française pour faciliter le traitement des requêtes;
- par la mise en place d'un dispositif d'audioconférence entre Paris et Papeete,
- par une plus grande souplesse dans la composition de l'autorité administrative indépendante du CIVEN, par l'augmentation de son budget et de ses moyens.

Toutes ces nouvelles mesures ont été adoptées pour répondre au mieux et plus rapidement aux demandes des victimes. Tout est organisé avec un processus d'écoute et les chiffres

sont à ce jour parlants. Depuis l'évolution du cadre législatif, le nombre de reconnaissances de la qualité de victime des essais nucléaires et le taux de reconnaissance effective donnant droit à indemnisation ont fortement progressé. Pour l'exercice non clos de 2019, 129 offres d'indemnisation ont été instruites dont 77 versées au 1er septembre 2019 pour un montant de 5, 9 millions d'euros.

Ce travail est concluant et il est le fruit d'une grande concertation réalisée en toute transparence avec le gouvernement central, pour sauvegarder les droits des polynésiens malades des essais nucléaires.

Par ailleurs, La France continue et continuera de s'engager au titre environnemental par la surveillance des anciens sites des essais nucléaires de Moruroa et de Fangataufa.

Symboliquement, un transfert de terrain militaire important de l'Etat français à notre pays a été acté en décembre 2018, nous permettant d'ériger en partenariat avec la France : ***Un centre de mémoire de cette période Nucléaire.*** Notre jeunesse doit connaître l'Histoire de son Pays, c'est important et la France nous accompagne dans ce projet culturel.

Le Président de la République française, monsieur Emmanuel MACRON a prévu de se déplacer dans notre collectivité au cours de l'année 2020, pour marquer l'attachement tout particulier de la Nation française à notre collectivité ayant fortement contribué à sa puissance nucléaire, et pour en assurer ses engagements et continuer à nous accompagner pour la réparation de nos préjudices économiques, environnementaux et sanitaires.

Je vous remercie de votre attention,

Lana TETUANUI.